

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec  
I – Les relations extérieures du Canada

Louise Louthood

Volume 10, Number 4, 1979

Les nouveaux centres de pouvoir dans la dynamique des relations internationales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700992ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700992ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Louthood, L. (1979). Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : i – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 10(4), 821–835. <https://doi.org/10.7202/700992ar>

# CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Louise LOUHOOD \*

## I – Les relations extérieures du Canada

(de juillet à septembre 1979)

### A – Aperçu général

Au cours de l'automne, le Comité des Affaires extérieures et de la Défense nationale sera chargé d'esquisser les grandes lignes de la politique étrangère canadienne dans les années quatre-vingts. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures soulignait, au cours d'allocutions prononcées en septembre, l'importance de la révision prévue en expliquant que le gouvernement actuel « a hérité d'une politique étrangère qui n'avait pas fait l'objet d'un examen exhaustif depuis une décennie<sup>1</sup> » et que, par ailleurs, « notre activité internationale touche non seulement les Canadiens mais, à un moindre degré, des millions d'autres êtres humains<sup>2</sup>.

Dans ces mêmes allocutions, Mme Flora MacDonald définissait les priorités qu'elle se fixait dans l'immédiat et qui, selon toute vraisemblance, influenceront sur la réorientation générale de la politique canadienne. Les priorités sont constituées de trois volets : l'importance attachée à la lutte contre les violations des droits de la personne, la nécessité de promouvoir la participation des Canadiens à la politique étrangère et, enfin, la révision des programmes d'aide aux pays en développement.

### B – Les politiques de défense du Canada

Les questions d'ordre budgétaire ont continué de retenir l'attention des responsables de la Défense au cours de l'été.

Notons d'abord que le ministre de la Défense, M. Allan McKinnan, à la fin de juin, proposait au gouvernement que le budget alloué aux Forces armées canadiennes soit augmenté annuellement de 3%, pour les cinq prochaines années<sup>3</sup>.

Les programmes d'acquisition de nouveaux équipements sont évidemment liés à ces questions monétaires. La décision finale concernant l'achat par le gouvernement canadien d'un nouvel avion de combat n'a pas encore été rendue. L'examen des propositions de General Dynamics (pour le F-16) et de McDonnell Douglas (pour le F-18A) s'est donc poursuivi au cours de l'été. La décision finale du Cabinet devrait être connue avant la fin de l'année.

\* *Documentaliste au CQRI.*

1. Ministère des Affaires extérieures, *Discours*, 17 septembre 1979, p. 1.

2. *Idem*, *Discours*, 13 septembre 1979, p. 3.

3. *Edmonton Journal*, 30 juin 1979, p. A6, cité par *Defence Newsletter*, vol. 2, n° 7, p. 25.

### C — Les politiques d'aide au développement

Au cours de la récente campagne électorale, M. Joseph Clark avait annoncé son intention d'étudier le fonctionnement de l'Agence canadienne de développement international et de nommer à sa tête un ministre afin de faciliter la représentation de cette agence gouvernementale sur la scène internationale<sup>4</sup>. En juin, Mme Flora MacDonald appuyait officiellement la politique de gel du budget de l'ACDI, adoptée par le précédent gouvernement<sup>5</sup>.

Durant l'été, 30 députés conservateurs, réunis en caucus, exprimaient leur doute sur l'efficacité des programmes mis en œuvre par l'Agence. Ces blâmes, faisant suite aux critiques émises depuis quelques temps, précédèrent la tournée africaine du ministre d'État récemment désigné, le sénateur Martial Asselin. Dès son retour, celui-ci annonçait que divers rapports devaient être présentés dans un avenir prochain. À la lumière de ces études, on s'emploierait à réorienter les activités de l'ACDI, de façon à obtenir des résultats optimaux sans pour autant augmenter les frais encourus. Entre autres mesures, M. Asselin évoquait la possibilité d'accroître la participation des associations privées, des universitaires et des gouvernements provinciaux<sup>6</sup>.

En septembre, Mme Flora MacDonald précisait que le secteur privé pourrait être appelé à relever l'Agence, principalement en ce qui a trait au développement des programmes sociaux dans le Tiers-Monde. Cette nouvelle répartition des tâches permettrait au secteur public de se préoccuper davantage du développement des économies de base. Selon Mme MacDonald, cette mesure aurait l'effet bénéfique d'intéresser un plus grand nombre de Canadiens aux politiques de leur pays sur la scène internationale. De plus, selon elle, les organisations non gouvernementales seraient souvent plus aptes que le gouvernement à œuvrer dans le domaine social :

elles peuvent exécuter ce genre de travail avec autant d'efficacité et à moindre coût que le gouvernement par l'intermédiaire de ses programmes<sup>7</sup>.

Par ailleurs, notons que M. Martial Asselin, chargé de l'administration de l'ACDI, annonçait le 20 septembre la création d'un mécanisme visant à favoriser la participation des sociétés canadiennes d'experts-conseils à l'élaboration de projets d'investissement dans le Tiers-Monde. Dans l'immédiat, un montant de \$250 000 est prévu pour assurer le fonctionnement de ce nouveau programme.

Au début de septembre, M. Clark inaugurait à Ottawa l'ouverture de la cinquième session ministérielle du Conseil mondial de l'alimentation. Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, déclarait au cours de cette assemblée que

le Canada appuie toute réorientation des politiques d'investissement des pays en développement vers l'agriculture et l'alimentation, secteurs de croissance clés<sup>8</sup>.

Selon le point de vue canadien, trois éléments devraient composer une stratégie véritablement efficace pour assurer la sécurité alimentaire mondiale. D'abord, les pays industrialisés chercheraient à augmenter leur production et à réduire leurs prix, tandis que les pays en développement consacraient plus d'énergie à l'amélioration de

4. David HUMPHREYS, *The Globe and Mail*, 4 avril 1979, p. 50.

5. *Ibid.*, 13 juin 1979, p. 9.

6. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 14 août 1979, pp. 1 et 6.

7. Ministère des Affaires extérieures, *Discours*, 17 septembre 1979, p. 7.

8. Ministère de l'Agriculture, *Projet d'allocation*, 4 septembre 1979, p. 45.

leur agriculture. Ensuite, un accord international pourrait assurer la stabilité du marché international des céréales. Finalement, il faudrait renforcer la Réserve internationale d'urgence, que gère le Programme alimentaire mondial<sup>9</sup>.

Pour ce qui est de sa contribution, le gouvernement canadien a élaboré un programme d'aide en trois points :

- la création d'un fonds de \$2 millions pour aider le développement agricole de pays qui présenteront des projets précis au Canada ;
- le versement d'une somme de \$5,5 millions au Fonds de réserve de l'alimentation qui sert à dépanner les pays lorsque, par exemple, il y a de mauvaises récoltes ;
- une augmentation de quelque 110 000 tonnes de blé, ce qui portera la contribution canadienne à 600 000 tonnes l'an prochain<sup>10</sup>.

De plus, le gouvernement canadien s'est dit prêt à négocier une nouvelle convention internationale sur l'aide alimentaire, en dépit du fait que les négociations sur le commerce du blé n'aient pas encore abouti à la conclusion d'un accord. M. Arturo Tanco, président du Conseil mondial de l'alimentation, a invité l'Australie et les pays de la C.E.E. à suivre en cela l'exemple des États-Unis et du Canada. On sait que les pays en développement favorisent l'élaboration de deux accords séparés et que, jusque-là, le Canada s'était prononcé plutôt en faveur de négociations conjointes sur l'aide alimentaire et le problème plus particulier du commerce du blé<sup>11</sup>.

#### D - Le Canada et l'O.N.U.

Le 21 septembre, Mme Flora MacDonald annonçait la composition de la délégation canadienne à la XXXIV<sup>e</sup> session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies. M. William Barton demeure ambassadeur et représentant du Canada auprès de l'ONU<sup>12</sup>.

Quelques jours plus tard, le secrétaire d'État prenait la parole devant l'Assemblée générale. Son allocution était alors entièrement consacrée au problème des droits de la personne. Inventoriant tour à tour la situation des droits politiques, des droits à la sécurité physique et à un bien-être minimum, Mme MacDonald insista sur le fait que la raison d'être de l'ONU était d'encourager et de protéger l'exercice de ces droits. Comme tentative de solution, elle propose que

l'Assemblée générale convienne de créer le poste de Sous-secrétaire général aux droits de l'homme et qu'elle y nomme une personnalité d'envergure internationale. Cette personne pourrait remplir le mandat confié au Secrétaire général aux termes de la Charte et user de ses bons offices en matière de droits de la personne<sup>13</sup>.

Finalement, Mme MacDonald évoqua l'importance et les difficultés rencontrées dans les discussions sur le désarmement et le dialogue Nord-Sud.

Dans les lignes qui vont suivre, diverses facettes de la participation du Canada aux Nations unies seront mentionnées. La conférence de Genève sur le problème des réfugiés indochinois sera toutefois classée sous la rubrique « Le Canada et l'Asie ».

9. *Ibid.*, pp. 6-8.

10. *Le Devoir*, 5 septembre 1979, p. 2.

11. *The Globe and Mail*, 7 septembre 1979, p. 33.

12. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 68*, 21 septembre 1979.

13. *Idem*, *Discours*, 25 septembre 1979, p. 5.

## 1 – LES FORCES DE MAINTIEN DE LA PAIX

Le 6 juillet dernier, le ministre de la Défense, M. Allan McKinnan, annonçait que le gouvernement canadien entrevoyait la possibilité de retirer le contingent militaire canadien, engagé à Chypre depuis quinze ans. Selon le ministre, le retrait de la force de maintien de la paix pourrait inciter les Grecs et les Turcs à déployer de plus grands efforts pour régler leurs différends. La date du rapatriement éventuel des 515 militaires canadiens n'a pas été précisée<sup>14</sup>.

Le 24 juillet, le mandat de la force des Nations unies pour le maintien de la paix dans le Sinaï expirait. Dans les jours suivants, des plans étaient conçus pour évacuer les 4 000 militaires de la F.U.N.U. Toutefois, on annonçait que les 850 Canadiens, chargés des tâches de logistique et de communications pour l'ensemble de la force onusienne, demeureraient dans le Sinaï pour trois ou quatre mois encore<sup>15</sup>.

## 2 – LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER

Du 19 juillet au 24 août, la reprise de la huitième session de la Conférence des Nations unies sur le droit de la mer se tenait à New York. Mme Flora MacDonald présidait alors la délégation canadienne.

À la veille de la reprise des discussions, le ministère des Affaires extérieures en définissait ainsi les objectifs :

À cette session, l'accent sera principalement mis sur les questions qui restent à résoudre concernant l'établissement d'un régime international pour l'exploitation des ressources minérales du fond des mers.

Les négociations porteront aussi sur la question du partage des recettes tirées de l'exploitation des ressources du plateau continental au-delà de 200 milles, la délimitation des frontières maritimes entre pays limitrophes ou qui se font face, la recherche scientifique marine, le règlement des différends et le préambule et les clauses finales de la Convention prochaine sur le droit de la mer<sup>16</sup>.

En dépit des espoirs entretenus, les discussions n'ont pas été complétées. Avant la fin de la session, on invoquait même la possibilité que le texte final de la Convention ne soit achevé qu'à la fin de 1980, ou même en 1981<sup>17</sup>.

Au cours du mois de juillet, M. Allan Beesley énumérait les objectifs que le Canada avait jusque-là atteints, grâce aux négociations engagées sous l'égide de la Conférence :

- strict navigational and environmental rule for ice-covered waters ;
- recognition of the Northwest Passage being different from other straits and therefore requiring different rule ;
- a complex balance of duties for coastal, flag and port states to protect the marine environment ;
- acceptance of a 200-mile fishing zone ;
- special provisions to protect salmon that migrate out of Canadian waters ;

14. *The Globe and Mail*, 7 juillet 1979, p. 1.

15. Abraham RABINOVICH, *The Globe and Mail*, 25 juillet 1979, p. 3.

16. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 56*, 18 juillet 1979, p. 1.

17. *The Globe and Mail*, 13 août 1979, p. 16.

- rules on the continental shelf that give Canada extensive rights beyond the 200-mile exclusive economic zone ;
- separate representation on the council of the proposed international Seabed Authority for the countries which are land-based producers of the 4 minerals contained in seabed « nodules » (copper, cobalt, manganese and nickel) ; and
- seabed production ceilings to protect Canada's nickel mining industry from excessive seabed mining<sup>18</sup>.

### 3 - LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Du 20 au 31 août dernier, la C. N. U. S. T. D. se réunissait à Vienne. La délégation canadienne était alors dirigée par M. Martial Asselin. Celui-ci annonçait alors que le gouvernement canadien étudierait la possibilité de consacrer une somme de \$12 millions afin de mettre au service du développement les ressources scientifiques et techniques du pays<sup>19</sup>.

La Conférence, à laquelle participaient une centaine de pays, se proposait de discuter des questions suivantes :

- a) le rôle de la Science et la Technique à l'égard du développement, y inclus l'élimination des obstacles pour leur meilleure utilisation, particulièrement chez les pays en voie de développement ;
- b) les arrangements institutionnels et nouvelles formes de coopération internationale susceptibles de favoriser une meilleure mise en application de la Science et de la Technologie ;
- c) les façons et moyens d'améliorer l'emploi du système des Nations unies ;
- d) Science, Technique et le futur<sup>20</sup>.

### E - Le Canada et le Commonwealth

Du 1<sup>er</sup> au 8 août, se tenait à Lusaka la conférence des pays-membres du Commonwealth. M. Joe Clark y assistait, ainsi que 40 autres chefs d'État ou de gouvernement. Avant de se rendre en Zambie, le Premier Ministre canadien faisait toutefois un arrêt au Cameroun, seul pays d'Afrique francophone à être inscrit sur son agenda. Dans une déclaration faite lors d'un dîner offert en son honneur par le président Ahidjo, M. Clark mettait « l'accent sur la nécessité pour le Canada, dans le cadre du bilinguisme, de resserrer ses liens avec les États francophones<sup>21</sup> ».

Le problème rhodésien allait constituer le point le plus important des discussions de la conférence du Commonwealth. Toutefois, d'autres sujets retinrent aussi l'attention des hommes politiques réunis : d'abord, la question sud-africaine, ensuite plus généralement, la situation économique mondiale et les politiques d'aide au développement<sup>22</sup>, enfin le problème des réfugiés indochinois<sup>23</sup>.

18. *Financial Post*, 28 juillet 1979, p. 10, cité par *Defence Newsletter*, vol. 2, n° 8, p. 1.

19. *The Globe and Mail*, 22 août 1979, p. 3.

20. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 63*, 16 août 1972.

21. *Le Devoir*, 30 juillet 1979, p. 2.

22. *Ibid.*, 1<sup>er</sup> août 1979, pp. 1 et 6.

23. *Ibid.*, 3 août 1979, pp. 1 et 6.

Selon M. Joe Clark, une solution équitable du problème rhodésien devrait comprendre les éléments suivants :

- Constitutional changes which remove the strangle hold of the white minority on the public service and security forces, although a small block of parliamentary seats might still be reserved for whites.
- Removal of Ian Smith.
- Involvement of the Patriotic Front guerilla alliance in the new arrangements.
- Assurance that the arrangements have the support of the people of the former colony (the British don't seem to be resisting the idea of new elections).
- Guarantees that the Patriotic Front wind down significantly its warlike activities<sup>24</sup>.

## F – Les relations canado-américaines

Les relations canado-américaines au cours de l'été ont touché principalement ces grandes questions : la pollution atmosphérique, le problème des pêcheries, le projet de construction du pipe-line de l'Alaska, et la hausse des prix du pétrole exporté aux États-Unis.

### 1 – LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Le 26 juillet dernier, les gouvernements canadien et américain publiaient une déclaration conjointe, faisant le point sur l'état du problème de la pollution atmosphérique transfrontière. Depuis novembre 1978, des représentants des deux gouvernements ont eu des discussions officieuses sur cette question. On parle maintenant d'en venir à définir les termes d'un accord coopératif sur la qualité de l'air. Déjà, certaines mesures ont été prises. Notons, à titre d'exemple, la création, en 1978, d'un groupe consultatif bilatéral de recherche sur le transport de polluants atmosphériques sur de longues distances. Prévoyant la tenue de discussions plus officielles, les parties ont défini les lignes de conduite qu'elles entendent mettre de l'avant :

1. Prévention et réduction de la pollution atmosphérique transfrontière (...).
2. Stratégies de contrôle destinées à prévenir et à réduire la pollution atmosphérique transfrontière, y compris la limitation des émissions par l'utilisation de techniques de contrôle dans le cas d'installations nouvelles (...)
3. Utilisation accrue de la ratification et de la consultation sur des sujets présentant des risques réels ou possibles (...)
4. Accroissement des échanges d'informations scientifiques et de la coopération en matière de recherche et de développement concernant les processus de pollution atmosphérique transfrontière (...)
5. Accroissement des efforts de surveillance et d'évaluation afin de saisir la pleine portée du phénomène (...)
6. Évaluation coopérative des tendances écologiques à long terme (...)
7. Prise en compte de questions comme les arrangements institutionnels, l'égalité d'accès, la non-discrimination, la responsabilité et l'indemnisation, selon qu'elles sont appropriées à un accord.
8. Prise en compte des mesures visant à appliquer un accord<sup>25</sup>.

24. Norman WEBSTER, *The Globe and Mail*, 3 août 1979, p. 15.

25. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 58*, 26 juillet 1979 ; la déclaration est jointe à ce communiqué.

## 2 – LE CONTENTIEUX MARITIME

Le 31 août, le département d'État élevait une protestation officielle à l'endroit du gouvernement canadien, le blâmant de la saisie de 18 navires américains dans les eaux de la Colombie-Britannique. Pour concrétiser son désaccord, Washington suspendait jusqu'à nouvel ordre ses importations de thon en provenance du Canada. Comme on le sait, les deux gouvernements ne s'entendent pas sur les limites de leur juridiction respective concernant la pêche de ces poissons<sup>26</sup>.

Quelques jours plus tard, soit le 12 septembre, des discussions entre des hauts fonctionnaires canadiens et américains se tenaient à Ottawa. Cette rencontre s'inscrivait dans une série de discussions prévues afin de parvenir à régler les différends entre les deux pays concernant les pêches sur la côte ouest. Les délégations présidées respectivement par M. Marcel Cadieux et M. John Negroponte, espéraient en venir à un accord pour la présente saison, mais la chose s'est avérée impossible. Les discussions de septembre auront toutefois servi à clarifier les problèmes et les deux parties ont évoqué

la possibilité d'établir, l'an prochain, des arrangements de pêche mutuellement acceptables prévoyant notamment l'accès des thoniers américains aux stocks d'albacans se trouvant à l'intérieur de la zone canadienne des 200 milles<sup>27</sup>.

## 3 – LES PROBLÈMES ÉNERGÉTIQUES

Le projet de construction du pipe-line de l'Alaska a connu de nouveaux développements au cours de l'été. Ainsi, le gouvernement américain donnait l'assurance que le projet de près de \$15 milliards pourra être financé en totalité par l'industrie privée. Plus tôt, le partenaire canadien de la compagnie Northwest Alaskan Pipeline, la compagnie Foothills Pipelines, affirmait pouvoir se dispenser de soutiens gouvernementaux<sup>28</sup>.

Les premières livraisons aux États-Unis de pétrole en provenance de l'Alaska ne sont prévues que pour 1984-85. Toutefois, la Foothills dévoilait en juillet un projet de « pré-construction » qui permettrait de livrer du pétrole au Midwest américain à compter de l'automne 1981. Les audiences publiques pour de tels projets débutaient le 10 juillet. La Pan-Alberta Gas Ltd. de Calgary présentait alors un programme visant à accélérer ses exportations de pétrole vers les États-Unis ; les nouvelles livraisons s'écouleraient par la section ouest du futur pipe-line de l'Alaska. Les autorités de l'Office national de l'Énergie craignent toutefois que les plans de « pré-construction » ne retardent la construction des sections du pipe-line se situant plus au nord, menaçant ainsi la réalisation du projet global. Or les représentants de la Foothills estiment qu'il leur faudrait l'approbation gouvernementale d'ici le printemps 1980, pour rencontrer les limites de temps fixées<sup>29</sup>.

Vers la mi-septembre, le gouvernement de la Colombie-Britannique donnait son appui au projet de la Foothills<sup>30</sup>. Une douzaine de propositions ont été présentées à l'Office national de l'Énergie. La décision finale de l'agence gouvernementale est

26. *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> septembre 1979, p. 6.

27. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 67*, 12 septembre 1979.

28. *Le Devoir*, 6 juillet 1979, p. 6.

29. Jeff CARRUTHERS, *The Globe and Mail*, 6 juillet 1979, p. B2, et 12 juillet 1979, p. B3.

30. *The Globe and Mail*, 15 septembre 1979, p. B4.



attendue pour novembre<sup>31</sup>. Le 28 septembre, Mme Flora MacDonald faisait parvenir à Washington un aide-mémoire dans lequel elle précisait que, pour des raisons écologiques,

le Gouvernement du Canada s'oppose fermement au projet Kitimat et préfère nettement le projet terrestre Foothills parce que ce dernier diminuerait le nombre de pétroliers dans les eaux de la côte ouest<sup>32</sup>.

Par ailleurs, les Américains allaient connaître au cours de l'été deux nouvelles hausses dans le prix du pétrole qu'ils importent du Canada<sup>33</sup>. Ces modifications de prix s'expliquent par la volonté du gouvernement d'amener graduellement le prix du pétrole canadien exporté au niveau du taux mondial. Deux arguments justifient cette politique : le désir de rendre le Canada plus indépendant vis-à-vis des principaux pays exportateurs, et celui de promouvoir la conservation de l'énergie<sup>34</sup>.

### G – Le Canada et le Moyen-Orient

Vers la mi-juillet, le monde des affaires canadien exprimait ses inquiétudes devant la lente normalisation des relations commerciales avec les pays arabes. L'annonce de la nomination de M. Robert Stanfield à la tête d'une mission chargée de régler le problème du déménagement de l'Ambassade canadienne n'aurait pas suffi à réduire toutes les tensions<sup>35</sup>. Le 25 juillet, des députés libéraux s'indignaient du fait que la législation antiboycottage n'apparaisse pas sur l'agenda parlementaire de l'automne<sup>36</sup>. Les conservateurs objectèrent alors qu'ils désiraient éviter de rendre malaisé le travail de la mission Stanfield, par l'adoption d'une loi qui risque de déplaire aux Arabes<sup>37</sup>.

En septembre, M. Stanfield se rendait comme prévu au Moyen-Orient où il rencontrait diverses personnalités politiques, dans le but de mesurer les implications du transfert de l'Ambassade canadienne de Tel-Aviv à Jérusalem. Le passage de M. Stanfield en Israël fut ainsi l'occasion d'entretiens avec M. Bourg, ministre de l'Intérieur, M. Begin, premier ministre, M. Dayan, ministre des Affaires extérieures, et M. Kollek, maire de Jérusalem<sup>38</sup>.

Quelques jours plus tard, M. Stanfield se rendait en Jordanie où il discutait avec le roi Hussein de la position de la Jordanie sur la question de l'occupation par Israël de territoires arabes<sup>39</sup>. Par la suite, le représentant canadien s'entretenait avec certaines personnalités saoudiennes des relations bilatérales du Canada avec ce royaume, et bien entendu du problème israélo-arabe. M. Stanfield déclarait alors « que le transfert de l'ambassade canadienne de Tel-Aviv à Jérusalem dépendait des résultats de sa mission<sup>40</sup> ».

31. Jeff CARRUTHERS, *op. cit.*, 27 septembre 1979, p. B18.

32. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 69*, 1<sup>er</sup> octobre 1979.

33. *Le Devoir*, 14 juillet 1979, p. 9, et *The Globe and Mail*, 28 septembre 1979, p. B4.

34. *The Globe and Mail*, 1<sup>er</sup> octobre 1979, p. 1.

35. Gillian MACKAY, *The Globe and Mail*, 21 juillet 1979, p. B1.

36. Cf. *Études internationales*, vol. X, n° 2, juin 1979, p. 396.

37. *The Globe and Mail*, 26 juillet 1979, p. 8.

38. *Le Devoir*, 13, 14 et 15 septembre 1979, p. 2.

39. *The Globe and Mail*, 19 septembre 1979, p. 10.

40. *Le Devoir*, 24 septembre 1979, p. 2.

Entretemps, M. Stanfield arrivait à Damas, poursuivant ainsi la tournée qui doit le mener dans sept pays du Moyen-Orient<sup>41</sup>.

## H – Le Canada et l’Afrique

À la fin de juillet, M. Joe Clark entreprenait la tournée de quelques capitales africaines, devenant ainsi le premier chef de gouvernement canadien à se rendre sur ce continent. Le voyage devait successivement le mener au Cameroun, en Zambie, en Tanzanie et au Kenya. Avant de quitter le pays, M. Clark rencontrait les hauts commissaires des pays africains du Commonwealth, en poste au Canada<sup>42</sup>.

Le 29 juillet, le Premier Ministre canadien s’entretenait avec le cardinal Paul-Émile Léger, et rencontrait par la suite des Canadiens établis au Cameroun. Reçu dans ce pays par le président, M. Ahmadou Ahidjo, M. Clark eut l’occasion de s’entretenir en privé avec celui-ci<sup>43</sup>. Le lendemain, M. Martial Asselin annonçait que l’ACDI s’appêtait à coopérer avec la Société Alcan Afrique et le gouvernement du Cameroun, dans le but de réaliser une étude de rentabilité concernant l’implantation d’une industrie d’aluminium dans ce pays. Les détails du projet n’étaient toutefois pas encore précisés<sup>44</sup>.

Dans une rubrique précédente, nous avons évoqué les principaux sujets qui ont retenu l’attention lors du sommet de Lusaka. Notons ici que le séjour de la délégation canadienne en Zambie allait également être l’occasion de discussions sur les rapports bilatéraux qu’entretient le Canada avec ce pays. Un protocole d’entente était signé, aux termes duquel le Canada s’engageait à fournir à la République de Zambie une aide alimentaire de \$3,5 millions, qui devront servir à l’achat de blé canadien<sup>45</sup>. De plus, le gouvernement d’Ottawa accordait une subvention de \$5,3 millions pour financer un projet de développement de la production locale du blé ; l’accord était signé par M. Martial Asselin et le ministre des Finances de la Zambie<sup>46</sup>.

Le 10 août, M. Joe Clark signait un protocole d’entente avec le Malawi. \$12 millions seront versés en subvention à ce pays, par l’intermédiaire de l’ACDI, afin d’aider au financement de la construction et de l’organisation d’un Collège des ressources naturelles. Par cet octroi, M. Clark inaugurait un nouveau secteur de coopération entre le Canada et le Malawi<sup>47</sup>.

De passage en Tanzanie, le Premier Ministre canadien allait devoir faire face aux demandes d’assistance accrue exprimées par le président Nyerere. Arguant pour sa part que le Canada connaissait lui-même des difficultés d’ordre économique et ne pouvait se permettre d’augmenter le budget consacré au développement des moins nantis, la délégation canadienne s’est vue opposer l’argument selon lequel les difficultés de la Tanzanie ne sont pas comparables à celles du Canada. L’an dernier, le gouvernement canadien a fourni une assistance de \$35 millions à la Tanzanie, pays classé parmi les vingt-cinq (25) plus pauvres. L’année qui vient ne verra pas ce montant augmenté. Toutefois, le ministre d’État chargé de l’ACDI, M. Martial

41. *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> octobre 1979, p. 7.

42. *The Globe and Mail*, 25 juillet 1979, p. 9.

43. *Ibid.*, 30 juillet 1979, p. 10.

44. Agence canadienne de Développement international, *Communiqué n° 27*, 30 juillet 1979.

45. *Idem*, *Communiqué n° 29*, 10 août 1979.

46. *Idem*, *Communiqué n° 30*, 10 août 1979.

47. *Idem*, *Communiqué n° 28*, 10 août 1979.

Asselin, s'engageait à fournir \$35 millions pour financer un projet de développement de la production de blé, cette subvention devant être répartie sur 5 ans<sup>48</sup>. Un autre reproche à peine voilé de M. Julius Nyerere aux représentants du Canada concernait l'Afrique du Sud. Le président tanzanien déplorait alors de n'avoir pu convaincre le Canada de cesser tout commerce et d'interdire les investissements en République sud-africaine<sup>49</sup>.

Au Kenya, M. Joe Clark allait réaffirmer la décision canadienne de ne pas augmenter ses dépenses en matière d'aide au développement. M. Asselin signait cette fois un engagement de \$5,5 millions pour favoriser le développement de la production locale de blé. On sait que le Kenya dépend de ses importations pour assurer la subsistance de sa population<sup>50</sup>.

En marge de la tournée du Premier Ministre, quelques faits allaient marquer les relations canado-africaines au cours de l'été. Ainsi, Mme Flora MacDonald exprimait, le 6 juillet, l'inquiétude du gouvernement canadien face aux exécutions d'anciens hommes politiques au Ghana<sup>51</sup>. Le 27 juillet, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et M. John Crosbie, ministre des Finances, annonçaient la décision du gouvernement canadien de mettre fin au régime tarifaire préférentiel dont bénéficie l'Afrique du Sud depuis 1932. Désormais, les relations commerciales entre le Canada et ce pays

seront soumises aux taux de la nation la plus favorisée [et] régies par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce<sup>52</sup>.

Selon les ministres, des considérations d'ordre économique expliquent cette décision canadienne. Notons enfin que, du 9 au 16 août, le ministre de l'Enseignement supérieur du Sénégal, M. Ousmane Camara, était en visite officielle au Canada. Le représentant du président Senghor devait y avoir des entretiens avec des représentants du ministère des Affaires extérieures et de l'ACDI<sup>53</sup>.

## I – Le Canada et l'Asie

### 1 – LA CHINE

Le 17 juillet, Mme Flora MacDonald annonçait la signature, en juin, d'une entente entre les gouvernements de Pékin et d'Ottawa, visant à favoriser la coopération dans le domaine de l'éducation. Aux termes de cette entente, 100 chercheurs chinois séjourneront dans des établissements canadiens, de même que des universitaires des trois cycles. En retour, le gouvernement chinois a promis de faciliter l'accès de ses établissements d'enseignement supérieur aux chercheurs et étudiants canadiens. Plus généralement, les deux gouvernements « ont convenu d'encourager les rapports entre leurs universités et collèges<sup>54</sup> ».

48. Norman WEBSTER, *The Globe and Mail*, 10 août 1979, p. 3.

49. *Ibid.*, 11 août 1979, p. 1.

50. *Ibid.*, 13 août 1979, p. 3.

51. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 54*, 6 juillet 1979.

52. *Idem*, *Communiqué n° 60*, 27 juillet 1979.

53. *Idem*, *Communiqué n° 62*, 10 août 1979.

54. *Idem*, *Communiqué n° 53*, 17 juillet 1979.

Le 8 septembre, une délégation de parlementaires canadiens se rendait pour la première fois en Chine. Mme Renaude Lapointe et M. James Jerome présidaient conjointement cette délégation. Au cours du banquet de bienvenue, M. Jerome rappelait que depuis la reconnaissance du gouvernement chinois par le Canada, les relations entre les deux pays n'ont cessé de s'intensifier aux bénéfices de chacun <sup>55</sup>.

Les membres de la délégation canadienne ont été reçus par divers représentants du gouvernement chinois, dont le ministre des Affaires étrangères, M. Huang Hua, et le ministre du Commerce, M. Li Qiang. Évoquant la politique de modernisation de la Chine, le président Hua Guofeng parlait des bénéfices que son pays pourrait retirer de l'assistance de pays comme le Canada dans les secteurs suivants : l'industrie minière, et le développement de l'énergie nucléaire et hydro-électrique <sup>56</sup>.

À la veille de leur départ de Chine, des membres de la délégation canadienne commentaient l'intérêt porté par Pékin aux projets d'entreprises conjointes. Selon eux, cette forme de coopération permettrait de rééquilibrer les échanges sino-canadiens sans empêcher les hommes d'affaires canadiens de continuer d'écouler leurs produits en Chine <sup>57</sup>.

Au niveau des échanges qui se sont concrétisés au cours de l'été entre les deux pays, notons l'annonce faite le 20 août par la Société pour l'expansion des exportations à l'effet que les négociations concernant un crédit de \$2 milliards à la Chine venaient d'être complétées. Ce montant servira essentiellement au financement d'équipements industriels d'origine canadienne <sup>58</sup>.

Mentionnons également la conclusion, en septembre, du premier contrat de vente négocié dans le cadre de l'accord sur le commerce du blé, signé en février dernier. Les livraisons des 2 millions de tonnes métriques de blé visées par le contrat devraient commencer en octobre <sup>59</sup>.

## 2 - LE JAPON

Au début de juillet, les autorités japonaises concernées étudiaient toujours la possibilité d'acquérir la technologie nucléaire CANDU. À ce moment, les tendances se répartissaient comme suit : tandis que la Commission japonaise de l'énergie atomique se montrait plutôt défavorable à l'acquisition de réacteur, les économistes du ministère du Commerce international et de l'Industrie espéraient que l'achat soit effectué <sup>60</sup>.

Le 10 août, la Commission japonaise de l'énergie atomique rendait une décision négative, estimant

qu'il était important que le Japon développe sa propre technologie dans le domaine nucléaire au vu de l'accident de Three Mile Island <sup>61</sup>.

55. *The Globe and Mail*, 10 septembre 1979, p. 4.

56. *Ibid.*, 11 septembre 1979, p. 12.

57. *Le Devoir*, 18 septembre 1979, p. 28.

58. *The Globe and Mail*, 21 août 1979, p. B14.

59. *Ibid.*, 11 septembre 1979, p. B7.

60. *Ibid.*, 10 juillet 1979, p. 11.

61. *Le Devoir*, 11 août 1979, p. 11.

M. Ross Campbell, président de l'Énergie atomique du Canada, Ltée, précisait toutefois que cette décision ne représentait pas le choix définitif du gouvernement japonais. Avant que la décision finale ne soit prise, deux autres agences doivent se prononcer, soit la Corporation pour le développement de l'électricité et le ministère mentionné plus haut <sup>62</sup>.

Outre la question de la vente du réacteur CANDU, les relations canado-japonaises ont été marquées au cours de l'été par quelques faits d'ordre courant. Notons d'abord que, vers la mi-juillet, la Corporation pétrolière nationale du Japon interrompait jusqu'en septembre ses négociations avec la compagnie canadienne Dome Petroleum, au sujet du développement des ressources de la mer de Beaufort. Les interlocuteurs ne sont pas parvenus à s'entendre sur ces deux points : le partage du pétrole produit et le montant que devrait déboursier le Japon, pour financer les premières exploitations effectuées par la compagnie canadienne <sup>63</sup>.

Quelques jours plus tard, des membres d'une délégation japonaise, composée de banquiers, d'industriels et d'économistes, déclaraient lors de rencontres avec des hommes d'affaires et des représentants du gouvernement albertain que le Japon s'appêtait à accroître ses investissements au Canada, tout en espérant diversifier les relations entretenues avec ce pays <sup>64</sup>.

À la fin d'août, une délégation de sept représentants du monde agricole japonais séjournait au Canada, où diverses visites et rencontres étaient prévues. Le but de ce voyage : accroître les achats japonais de grains canadiens pour la production du maïs <sup>65</sup>.

### 3 - LES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

En début de juillet, un adjoint au Secrétariat des Affaires extérieures révélait qu'une proposition avait été soumise à Mme Flora MacDonald, en vue d'augmenter à 25 000 le nombre de réfugiés indochinois reçus en 1979 <sup>66</sup>. Le 9 juillet, le ministre de l'Immigration, M. Ron Atkey, déclarait que les divers problèmes causés par l'augmentation du nombre des réfugiés étaient à l'étude, et que l'on déciderait des mesures à prendre avant la tenue de la Conférence de Genève. Les difficultés rencontrées au niveau des secours étaient identifiées comme suit : le manque d'officiels pour choisir les futurs immigrés, la carence des moyens de transport, et l'administration des programmes d'assistance du secteur privé <sup>67</sup>.

Quelques jours avant l'ouverture des discussions à Genève, M. Atkey annonçait que les autorités canadiennes concernées avaient réussi à prendre les dispositions nécessaires pour faire face à l'aggravation du problème. Parmi ces nouvelles mesures, notons le départ pour l'Asie du Sud-Est de 3 nouveaux agents d'immigration (qui devaient rejoindre les 11 déjà en poste), l'organisation plus systématique du programme de parrainage, et enfin, la conclusion de contrats avec des compagnies

62. *The Globe and Mail*, 14 août 1979, p. B14, et 13 septembre 1979, p. B2.

63. *Ibid.*, 13 juillet 1979, p. B13.

64. *Ibid.*, 20 juillet 1979, p. B2.

65. *Ibid.*, 22 août 1979, p. B3.

66. *Le Devoir*, 10 juillet 1979, pp. 1 et 6.

67. *The Globe and Mail*, 10 juillet 1979, p. 8.

d'aviation afin d'assurer le transport des nouveaux réfugiés<sup>68</sup>. Le 18 juillet, Mme Flora MacDonald et M. Ron Atkey déclaraient enfin que le gouvernement canadien était

prêt à accepter une augmentation de réfugiés indochinois de la moyenne mensuelle de 1 000 à 3 000 par mois, permettant ainsi à notre pays d'être le nouveau foyer de 50 000 réfugiés provenant de cette région du monde, d'ici la fin de 1980<sup>69</sup>.

Dans son discours devant la Conférence des Nations unies sur les réfugiés, Mme MacDonald rappelait non seulement les efforts déployés par le gouvernement canadien pour porter assistance aux réfugiés, mais également la participation des citoyens du pays et des gouvernements provinciaux. Tout en annonçant que le Canada verserait une somme supplémentaire de \$500 000 au Haut Commissariat pour les réfugiés, Mme MacDonald dénonçait de nouveau les gouvernements des pays que fuient les réfugiés, à savoir le Viêt-nam, le Kampuchea et le Laos. À ses yeux,

la communauté internationale considère comme une atteinte intolérable aux droits de la personne toute tentative d'éliminer, par l'expulsion ou par d'autres moyens, une communauté ethnique ou un groupe socio-économique<sup>70</sup>.

En marge de ces politiques d'ensemble, divers gestes ont été posés au cours de l'été dans le but d'assister les réfugiés. Ainsi, le 27 juillet, M. Martial Asselin annonçait que l'ACDI offrirait un montant de \$50 000 à la Société canadienne de la Croix Rouge afin de supporter ses initiatives dans le Sud-Est asiatique<sup>71</sup>. Le 12 septembre, Mme Flora MacDonald et M. Ron Atkey annonçaient la nomination du Cardinal Paul-Émile Léger et de M. Roland Michener à la présidence de la nouvelle Fondation canadienne pour les réfugiés, dont l'activité essentielle sera de faciliter l'établissement des nouveaux arrivants<sup>72</sup>. Pour ce qui est du programme de parrainage, M. Atkey révélait, le 21 septembre, qu'on pouvait dénombrer

3 122 groupes différents de parrainage dans les collectivités de notre pays qui, au total, ont entrepris d'accueillir 17 147 réfugiés<sup>73</sup>.

## J - CHRONOLOGIE

6 juillet :

- le gouvernement canadien exprime son inquiétude devant les violations des droits de la personne commises par le régime Somoza.

mi-juillet :

- le major-général Ross Barber déclare que le système de défense aérien de l'Amérique du Nord serait inadéquat pour repérer des bombes nucléaires soviétiques qui survoleraient le milieu du continent.
- on annonce que des représentants du Canada et de la Communauté européenne se réuniront bientôt pour négocier un accord de pêche à long terme.

68. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Bulletin Réfugiés indochinois*, vol. 1, n° 1, 15p.

69. *Déclaration conjointe sur les réfugiés du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Flora MacDonald et du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Ron Atkey*, 18 juillet 1979, p. 1.

70. Ministère des Affaires extérieures, *Discours*, 20 juillet 1979, p. 3.

71. Agence canadienne de développement international, *Communiqué n° 26*, 27 juillet 1979.

72. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué n° 31*, 12 septembre 1979.

73. *Idem*, *Discours*, 28 septembre 1979, p. 9.

- une étude publiée par l'Institut Nord-Sud conclut à l'impact généralement positif de la fourniture de lait en poudre, par le gouvernement canadien, aux pays dont la population souffre de malnutrition.

17 juillet :

- le ministre de l'Agriculture, M. John Wise invite les agriculteurs canadiens à saisir les nouvelles possibilités d'exportations offertes par les accords du *GATT*.

18 juillet :

on annonce que l'ACDI a fait parvenir, depuis septembre 1978, \$285 000 pour venir en aide aux réfugiés du Nicaragua.

23 juillet :

- au cours de la semaine, les ministres fédéral et provinciaux de l'Agriculture se réunissent à St. Andrews. Entre autres, on y discute d'un projet fédéral visant à promouvoir les exportations des produits laitiers.

24 juillet :

- le gouvernement canadien reconnaît le nouveau gouvernement constitué au Nicaragua.

31 juillet :

- M. Ron Atkey annonce que l'ordonnance d'expulsion à l'endroit du marin déserteur chilien, M. Madrid-Aviles, est maintenue.

début août :

- Mme Flora MacDonald déclare que le Canada préférerait contribuer à la solution du problème rhodésien par l'envoi d'experts et de soutiens logistiques, plutôt que par l'engagement de troupes qui risqueraient d'être mêlées à des combats.

1<sup>er</sup> août :

- Dans le cadre du programme laitier 1979-1980, M. John Wise propose aux provinces la mise sur pied d'un programme visant à développer leurs exportations de ce produit. L'assistance offerte par le gouvernement fédéral est susceptible de s'élever à \$4 millions.

6 août :

- Mme Flora MacDonald séjourne à Londres, afin d'assister dans le courant de la semaine à une représentation du Ballet national du Canada à Covent Garden.

10 août :

- le super-télescope, construit par la France et le Canada à Hawaï, produit sa première image.

15 août :

- M. Robert de Cotret, ministre de l'Industrie et du Commerce, annonce que le Canada a conclu des ententes bilatérales dans le but de limiter les importations de vêtements et textiles en provenance des pays suivants : Bulgarie, Pakistan, Singapour et Sri Lanka.
- M. Ron Atkey, ministre de l'Emploi et de l'Immigration, annonce que les mesures spéciales dont bénéficiaient les visiteurs et les immigrants en provenance du Liban prennent fin à compter de ce jour.

**17 août :**

- M. John Wise, ministre de l'Agriculture, annonce la création du Comité de députés qui devront, après avoir consulté les milieux intéressés, le conseiller sur l'élaboration d'un projet de loi touchant l'importation du boeuf.

**fin août :**

- des représentants du Canada et de la Suisse ont conclu un accord aux termes duquel les exportations canadiennes d'uranium pourraient reprendre si, bien entendu, le document est ratifié par la Suisse.

**31 août :**

- le ministère de l'Industrie et du Commerce annonce le choix de la Montreal Engineering Company pour diriger les compagnies canadiennes chargées du réaménagement de deux aéroports à Trinidad et Tobago.
- M. E. E. Thur, président de la Commission du textile et du vêtement, annonce que cet organisme entreprend l'étude des effets des mesures de restriction des importations de textile actuellement en vigueur.

**3 septembre :**

- le vice-président et commissaire des Communautés européennes, M. Henk Vredeling, arrive au Canada pour une visite officielle de 5 jours. Il doit rencontrer au cours de son séjour plusieurs ministres canadiens. L'essentiel des entretiens portera sur des questions d'emploi et de programmes de travail.

**5 septembre :**

- M. Martial Asselin annonce que l'ACDI a accordé un montant de \$150 000 à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, afin de soutenir les opérations de secours destinées aux victimes de l'ouragan David.

**mi-septembre :**

- M. Michael Wilson, ministre d'État au Commerce international, se rend en Argentine, où se déroulent les pourparlers concernant l'achat éventuel par ce pays de 4 réacteurs CANDU.
- On annonce qu'à partir du 24 septembre, environ 40 000 militaires canadiens et américains seront engagés dans un programme d'exercice de deux semaines, devant permettre de mesurer l'efficacité de la défense continentale sur la côte ouest.

**17 septembre :**

- des négociations entre représentants canadiens et américains s'ouvrent au cours de la semaine du 17 septembre. L'objet des discussions est le suivant : l'établissement d'un contingent canadien sur les importations de poulet. Les résultats devraient être connus d'ici un mois.